

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 17 (1925)
Heft: 11

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE SYNDICALE

ORGANE DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Abonnement: 5 fr. par an
Pour l'Etranger: Port en sus
Abonnem. postal, 20 cent. en sus

○ Expédition et administration : ○
Imprim. de l'Union, Berne
○ ○ ○ Monbijoustrasse, 61 ○ ○ ○

SOMMAIRE:

SOMMAIRE.	
1. Les organisations ouvrières vues par l'enquête sur la production	105
2. Graphiques économiques	106
3. Le droit de l'ouvrier	109
4. Economie politique	108
5. Dans les fédérations suisses	110

	Pages
6. Dans les autres organisations	111
7. Mouvement international	112
8. Etranger	114
9. Bibliographie	116
10. Aux amateurs de bonnes mœurs	116
11. Le coût de la vie	116

Les organisations ouvrières vues par l'enquête sur la production

Le tome Vme de l'enquête sur la production faite par le Bureau international du travail, sous la direction de M. le Prof. Edgard Milhaud, vient de sortir de presse. Il nous paraît utile de placer sous les yeux de nos lecteurs quelques-unes des conclusions de cet ouvrage, dont l'importance est telle que la conférence économique décidée par l'Assemblée de la Société des nations devra, ainsi que l'ont déclaré plusieurs orateurs de cette assemblée, y puiser les éléments de la discussion.

Après avoir caractérisé la condition économique du temps de guerre et la pénurie que le monde avait connue, sur l'importance croissante des problèmes du travail dans la vie publique et sur le rôle grandissant des organisations ouvrières, le rapport s'exprime en ces termes:

C'est, en même temps, cette crise de production déficitaire traversée par les peuples au cours d'une période où leurs intérêts essentiels étaient en jeu qui a imprimé aux questions du travail ce caractère de questions d'intérêt public que souligne avec tant de force le rapport officiel des Etats-Unis que nous avons rappelé plus haut. Les impérieuses nécessités de la guerre ont donné un relief saisissant au rôle du travail dans la vie collective; son importance sociale a été consacrée dans le droit public international par la partie XIII du traité de paix.

A cette ascension sociale de l'élément travail pendant cette période critique correspond l'influence grandissante prise dans la vie industrielle et dans la vie publique, nationale et internationale, par les organisations ouvrières. Celles-ci sont juridiquement associées au fonctionnement des rouages de l'Organisation internationale du travail. Dans nombre de pays, elles occupent dans la vie collective une position analogue. La formule paritaire a pris une large extension, le contrat collectif est devenu de plus en plus le mode normal de fixation des conditions du travail, et dans ce cadre nouveau, dans cette atmosphère nouvelle, nous avons pu noter l'importance croissante prise par l'action ouvrière dans l'organisation et le fonctionnement de l'assurance contre le chômage, dans l'établissement d'institutions de conciliation et d'arbitrage en vue de la prévention ou du règlement des conflits, dans l'établissement et dans le fonctionnement d'institutions telles que l'échelle mobile de salaires, dans le contrôle du fon-

tionnement des systèmes de salaires basés sur le rendement. Nous avons vu, en particulier, à propos de ce dernier problème, étroitement lié à celui de l'infensification de l'effort ouvrier, comment les progrès de l'organisation ouvrière et la diffusion des méthodes de contrats collectifs avaient contribué, dans bien des cas, par les garanties fournies, à faire disparaître des résistances et une opposition qui, antérieurement, étaient très fortes.

La dernière des conclusions est celle qui concerne le grand mouvement actuel en faveur de l'organisation économique du monde. Nous extrayons les lignes suivantes du rapport:

C'est assurément l'un des traits caractéristiques de ce temps — de ce temps de crises diverses d'une particulière gravité — d'avoir favorisé l'éclosion et la diffusion d'idées constructives de large envergure. Nous croyons devoir noter ici l'existence de quatre ordres de préoccupations qui ont suscité des efforts et des mouvements convergents.

Il faut mentionner en premier lieu le désir de prévenir le retour des crises de chômage ou, tout au moins, d'en atténuer, dans toute la mesure du possible, la gravité. Nous avons rapporté les conceptions diverses mises en avant à cet égard, analysé et classé les différentes méthodes: politique rationnelle des travaux publics, contrôle social des crédits bancaires, coopération des banques centrales des différents pays (il s'agit ici d'un vœu unanime de la conférence de Gênes), utilisation des ententes industrielles, nationales et internationales, des conseils économiques nationaux, création ou développement, en vue de la coordination des activités économiques des différents pays, de rouages économiques internationaux, etc.

Le second ordre de préoccupations concerne les relations commerciales d'Etat à Etat. La crise économique générale et les bouleversements du marché des changes ont déchaîné dans le monde un grand courant de protectionnisme. En Europe, le relèvement des tarifs douaniers a conjugué ses effets avec ceux de la multiplication des frontières résultant des traités de paix. La division internationale du travail dans le monde et plus particulièrement en Europe est ainsi tenue en échec; les pays se ferment, dans toute la mesure du possible, les uns aux autres. La production sur une échelle restreinte tend ainsi à se substituer à la production en grand travaillant pour de très larges marchés. Ainsi grandit, notamment pour l'Europe, le danger d'un arrêt de développement, d'autant plus dangereux qu'il succéderait à la longue période, commençant avec le début de la guerre, au cours de laquelle, nous